

Pierre LEFEBVRE
22 rue de Beauvais
60000 Frocourt
Tél. : 03.44.02.12.40
Port : 06 38 83 30 29

Deleu 7-1-19

Mairie de Frocourt
Madame Leclere Jacqueline
Commissaire enquêteur du PLU
17 rue du Moulin
60000 Frocourt

Objet : Projet de PLU
Avis d'enquête publique

Frocourt, le 2 janvier 2019

Madame la commissaire,

Concernant le plan local d'urbanisme de la commune de Frocourt, je me permets d'attirer votre attention sur les problèmes récurrents d'inondation et de coulées de boue sur la parcelle n° 83 du plan cadastral située en amont de ma propriété sise au 22 rue de Beauvais (parcelle 84 du plan cadastral)

A cet effet pour étayer mon propos, je vous communique, copie d'un dossier sinistre remontant à Octobre 2000 qui vous permettra de cerner les problèmes toujours existants.

Depuis le dernier courrier du 13/12/2000 adressé par mon assureur Protection Juridique à la commune de Frocourt, aucune réponse ne m'a d'ailleurs été donnée et aucune prise en compte n'a été effectuée depuis, hormis le nettoyage et l'entretien du fossé sur la D93 canalisé vers le C2.

Les inondations répétitives existent donc toujours, la dernière remontant au 4 décembre 2018 où le fossé situé entre le C2 et la rue de Beauvais s'est bouché au niveau de l'entrée de la partie qui a été enterrée lors de la construction du clos de Frocourt situé au 24 de la rue de Beauvais et qui n'est pas entretenue. (cette situation a été constatée sur place par le premier adjoint, Monsieur Nédonchel, qui a lui même procédé au désengorgement de l'avaloir situé à l'entrée de la partie enterrée du fossé)

Toute votre attention doit donc se porter sur le fait que ce terrain, (parcelle n°83 du plan cadastral) promu à la construction est régulièrement traversé par des coulées de boue et d'eau provenant des champs en amont du croisement de la route D93 avec le C2 qui sont elles mêmes mal canalisées comme stipulé dans le dossier et le constat d'huissier qui est

Defer
7-1-19

joint à ce courrier.

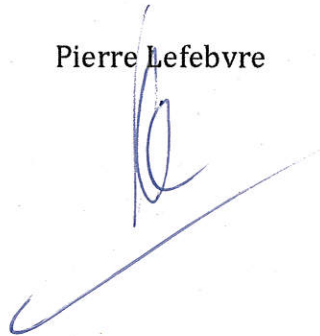
Je pense que mes propos seront confirmés par d'autres administrés qui connaissent bien les problèmes d'inondation à cet endroit ou qui y sont eux mêmes confrontés.

En l'état, je suis donc convaincu que si des travaux d'envergure ne sont pas mis en œuvre, la parcelle n° 83 du plan cadastral n'est pas constructible.

D'une part les nouvelles habitations qui y seraient construites seraient soumises à ces passages d'eau et de boue récurrentes, et d'autre part, le bétonnage des sols entrainerait une précipitation d'eau et de boue encore plus importante pour les propriétés situées en aval.

Espérant que vous voudrez bien tenir compte de ces observations, recevez, Madame la commissaire, l'expression de ma considération distingué.

Pierre Lefebvre



(11 pièces jointes en copies)

Odeur 7-1-19

Monsieur et Madame LEFEBVRE Pierre
22, Rue de Beauvais
60000. Frocourt

Frocourt, le 2 octobre 2000.

à

Monsieur le Maire de FROCOURT.

Monsieur le Maire,

actuellement est C2

Nous avons l'honneur par ce courrier de vous interpeller sur l'état actuel du fossé qui longe le ~~C4~~ en direction du calvaire pour rejoindre la D93. Pour être plus précis, le fossé est inexistant. Remblayé de plus par les travaux de déchaumage du champ contigu, lors de pluies abondantes, l'eau viendra de nouveau s'écouler dans les pâtures et notre jardin.

C2

Les Services de l'Équipement de la Subdivision Ouest nous ont confirmé, ce jour, que le ~~C4~~ est une voie communale et qu'en conséquence l'entretien du fossé d'évacuation des eaux relève de la commune.

Nous restons très inquiets devant l'éventualité d'un orage ou de pluies abondantes comme en décembre 1999 car tout dégât qui incombera à notre propriété relèvera de votre responsabilité.

Comptant sur votre efficacité et votre souci de la sécurité de vos concitoyens nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

P. et G. LEFEBVRE

Delhomel 7-1-19

Monsieur et Madame LEFEBVRE Pierre
22, Rue de Beauvais
60000 Frocourt

Frocourt, le 16 octobre 2000.

à

Monsieur le Maire de FROCOURT.

Monsieur le Maire,

Faisant suite à notre courrier du 2 octobre 2000, nous avons le regret de constater qu'aucune disposition n'a été prise, qu'aucun aménagement n'a été réalisé pour l'évacuation des eaux du C4. *C2*

Or, ce jour, après une nuit et une matinée de pluies – situation non exceptionnelle comme en décembre 1999 – l'eau en amont est venue s'écouler dans les pâtures puis dans notre jardin et remplir le regard de notre cuve à fioul.

Nous sommes sans chauffage... et voici le premier préjudice.

J'ai pu d'ailleurs faire constater les dégâts par le personnel de la DDE dépêché sur place, Monsieur Moisant, maire-adjoint, Monsieur Delhomel, chargé de l'entretien de la commune.

Comptant une nouvelle fois sur votre vigilance et votre promptitude à trouver une solution rapidement, nous vous prions, Monsieur le Maire, d'agréer nos sincères salutations.

P. et G. LEFEBVRE.



PROCES VERBAL DE CONSTAT

ooOoo

L'AN DEUX MILLE

ET LE : SEIZE OCTOBRE

A : DIX HUIT HEURES

A LA DEMANDE DE : Monsieur LEFEBVRE Pierre, né le cinq janvier mil neuf cent quarante sept à MESNIL EUDIN (Somme) de nationalité française, demeurant à FROCOURT 22 rue de Beauvais

Pour lequel domicile est élu en mon Etude

Lequel m'a déclaré

Qu'il était propriétaire d'une maison sise à FROCOURT (Oise) 22 rue de Beauvais

Qu'il recevait les eaux pluviales provenant de route en amont de sa maison par suite d'insuffisance d'infrastructure

Qu'il avait plu ce jour et qu'il y avait lieu de venir constater que son terrain était inondé

Que sa cuve à fuel était pleine d'eau

Déférant à cette réquisition

JE, Olivier, Jean-patrick MONDY, Huissier de Justice, Audiencier près des Tribunaux de Grande Instance et d'Instance siégeant à BEAUVAIS (Oise) demeurant en cette ville, 12 rue de la Banque soussigné,

Me suis rendu ce jour à FROCOURT -Oise- 22 rue de Beauvais où étant chez Monsieur LEFEBVRE j'ai constaté ce qui suit :

Son jardin, derrière sa maison, est inondé sur les deux tiers de sa surface

La cuve à fuel se trouvant près de la maison est pleine d'eau ; seule la tête de conduite d'alimentation de fuel est hors de l'eau ainsi que le tube d'évent.

La trappe boulonnée de visite de cuve est sous l'eau

Une rivière s'est formée suivant la haie de thuyas en bordure de la maison.

Je me suis ensuite rendu au dessus de la maison sur la route C4 vers la D 93, carrefour du calvaire.

*C2
actuellement*

Verba 7-1-19

Je constate que les fossés de chaque côté du C 4 sont inexistantes ou nettement insuffisants en arrivant près du carrefour du calvaire.

L'avaloir de passage du C4 est insuffisant, le niveau de l'eau est plus haut que le haut de la section de la canalisation

Je constate qu'un très gros débit d'eau ruisselle depuis le chemin de terre se trouvant de l'autre côté de la D 93 et s'écoule ensuite en passant sous la D 93 par l'avaloir du C4

Toutes les terres se trouvant autour sont gorgées d'eau.

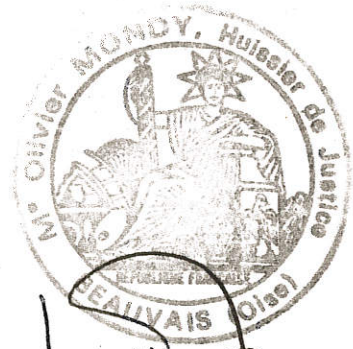
Ayant terminé mes constatations, je me suis retiré

DONT ACTE

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : MILLE CINQ CENT TRENTE QUATRE FRANCS 08 CENTIMES

COUT :	
Article 16	1 200.00
Frais de déplacement	<u>32.51</u>
	1 232.51
TVA	241.57
Taxe	<u>60.00</u>
	1 534.08



[Handwritten signature]

Defer
7-1-19

**Monsieur le Maire
de la Commune de
60000 FROCOURT**

**Nos références à rappeler
dans toute correspondance:**

PROTECTION JURIDIQUE

Dossier : **J 13753 / 2000 DF**

Affaire: P. et G. LEFEBVRE

☎ : 03 44 06 82 82

Fax: 03 44 06 83 49

RECOMMANDE A.R.

Beauvais, le 17 novembre 2000

Monsieur le Maire,

Nous intervenons en qualité d'assureur **Protection Juridique** pour le compte de nos Sociétaires **M et Mme Pierre LEFEBVRE** vos administrés.

Pour rappel, la propriété de nos sociétaires se trouve depuis quelques temps, régulièrement inondée par les eaux pluviales en provenance du carrefour du C4²² et de la D93.

M et Mme LEFEBVRE vous ont déjà tenu informé par écrit à plusieurs reprises des nuisances occasionnées par ces inondations.

Des constatations faites sur place le 16 octobre par Maître MONDY, Huissier, dont ci-joint copie, et par nous mêmes le 17 octobre en présence de Mme ZMUDA il apparaît clairement que:

- les fossés d'évacuation situés en bord de route ne sont pas opérationnels,
- les canalisations d'évacuation mises en place, dont celle enterrée dans l'herbage de exploité par M BIZET en remplacement d'un ancien fossé, présentent un diamètre devenu **nettement insuffisant** pour évacuer les eaux pluviales qui arrivent de la plaine dans ce carrefour, comme en témoignent les photos jointes.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur les risques supplémentaires d'éventuels accidents de la circulation occasionnés par l'inondation de ce carrefour, accidents matériels, voire **corporels** qui engageraient votre **responsabilité personnelle d'élu**.

Comptant sur votre compréhension pour tout mettre en œuvre, y compris en intervenant efficacement auprès des services de la D.D.E. à qui nous adressons une copie de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable Protection Juridique

D. FEUILLET

Deleu
7-1-19

**Monsieur le Directeur
De la D.D.E
Boulevard Amyot d'Inville
60000 BEAUVAIS**

**Nos références à rappeler
dans toute correspondance:**

PROTECTION JURIDIQUE

Dossier : **J 13753 / 2000 DF**

Affaire: P. et G. LEFEBVRE

☎: 03 44 06 82 82

Fax: 03 44 06 83 49

RECOMMANDE A.R.

Beauvais, le 17 novembre 2000

Monsieur le Directeur,

Nous intervenons en qualité d'assureur **Protection Juridique** pour le compte de nos Sociétaires **M et Mme Pierre LEFEBVRE de FROCOURT**.

Pour rappel, la propriété de nos sociétaires se trouve depuis quelques temps, régulièrement inondée par les eaux pluviales en provenance du carrefour du C4 et de la D93.

M et Mme LEFEBVRE ont déjà tenu informé par écrit à plusieurs reprises la municipalité de FROCOURT des nuisances occasionnées par ces inondations.

Des constatations faites sur place le 16 octobre par Maître MONDY, Huissier, dont ci-joint copie du constat, et par nous mêmes le 17 octobre en présence de Mme ZMUDA Adjointe au Maire, il apparaît clairement que:

- les fossés d'évacuation situés en bord de route ne sont pas opérationnels,
- les canalisations d'évacuation mises en place sous la chaussée présentent un diamètre devenu **nettement insuffisant** pour évacuer les eaux pluviales qui arrivent de la plaine dans ce carrefour.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur les risques supplémentaires d'éventuels accidents de la circulation occasionnés par l'inondation de ce carrefour, accidents matériels, voire **corporels** qui engageraient à la fois votre **responsabilité personnelle** ainsi que celle de **M LAINE**.

Comptant sur votre compréhension pour tout mettre en œuvre, y compris en intervenant efficacement auprès de la municipalité de FROCOURT à qui nous adressons une copie de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable Protection Juridique

D. FEUILLET

6

Deleu
7-1-19

Monsieur et Madame LEFEBVRE Pierre
22, Rue de Beauvais
60000 Frocourt.

Frocourt, le 19 novembre 2000.

à

Monsieur le Maire de FROCOURT.

Monsieur le Maire ,

Nous faisons suite à nos problèmes d'inondation et aux premières mesures que vous avez bien voulu prendre en faisant creuser une tranchée dans l'herbage voisin en direction du fossé d'évacuation , ce dont nous vous remercions.

Par ailleurs, nous tenons à porter à votre connaissance nos observations suivantes :

En remontant le fossé d'évacuation depuis la rue de Beauvais vers le ^{C2}C4, nous avons constaté que la sortie souterraine du tuyau d'évacuation est effondrée, que l'eau en sort difficilement, se frayant un passage dans un amas de gravas .

La sortie de cette eau est de plus entravée par deux piquets en ciment qui lui font barrage.

Ce constat nous fait craindre en plus des problèmes que nous connaissons (débordement des eaux par les pâtures en provenance du D 93 et du ^{C2}C4) une infiltration dans la pâture limitrophe à notre propriété car de l'eau arrive en permanence dans la tranchée nouvellement creusée.

Nous nous tenons à votre disposition pour constater tout ce qui précède et vous informons donner copie de la présente à notre assureur « Protection Juridique ».

Veillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

P. et G. LEFEBVRE



29 NOV 2000

Georges Guion
7.1.19



Direction
Départementale
de l'Équipement

Oise

Subdivision de
Beauvais-Ouest

78, rue des
Cheminots
60000 Beauvais
Téléphone
03.44 12 10 10
Télécopie
03.44 12 10 19

Réf : BO/691/GG
Votre correspondant :
Georges GUION

Beauvais, le 27 novembre 2000

Objet: Dossier J 13753/2000 DF - Affaire Pierre LEFEBVRE.

Monsieur,

Par lettre recommandée du 17 novembre 2000, vous mettez en cause mon administration au sujet des inondations subies par M. et Mme LEFEBVRE sis à FROCOURT.

L'examen de votre dossier fait apparaître que les eaux de ruissellement, issues de la plaine située en amont de FROCOURT, d'un chemin rural et d'une voie communale, transitent par la RD93 et se déversent ensuite dans la propriété de vos sociétaires.

Ces derniers avaient déjà alerté nos services et, constatant que le problème concernait exclusivement la commune de FROCOURT et le domaine agricole, nous avons conseillé à cette commune d'organiser une réunion de travail à laquelle pourraient être associés :

- le Conseil Général de l'Oise, gestionnaire de la RD93 - section hors agglomération.
- la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Je ne peux que confirmer cette proposition et adresse copie de votre courrier aux services concernés ci-dessus.

Sur quel fondement a été formulé ce service des CCO concernés ?

GROUPAMA Assurances
8 Avenue Victor Hugo
BP 10824
60008 BEAUVAIS Cédex

Verfui
7-1-19

- 2 -

Une copie du présent courrier est adressé à Monsieur le Maire de FROCOURT.

Je vous prie d'agréer Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Subdivisionnaire,



Georges GUION

Deleu
7.1.19

**Monsieur le Maire
de la commune de
60000 FROCOURT**

**Nos références à rappeler
dans toute correspondance:**

PROTECTION JURIDIQUE
Dossier : **J 13753 / 2000 DF**
Affaire: P. et G. LEFEBVRE

☎: 03 44 06 82 82

Fax: 03 44 06 83 49

Beauvais, le 13 décembre 2000

Monsieur le Maire,

Nous revenons vers vous dans le cadre des inondations dont a fait l'objet la propriété de nos Sociétaires M et Mme LEFEBVRE Pierre, vos administrés.

Monsieur et Mme Pierre LEFEBVRE vous remercient d'avoir fait procéder à la mise en place d'une tranchée dans l'herbage qui surplombe leur propriété. Temporairement, ce fossé remplit partiellement son rôle, parce que trop court, et ne doit en rien changer les initiatives qu'il vous appartient de prendre.

Comme évoqué dans notre courrier du 17 novembre dernier, nous avons également attiré l'attention du Directeur de la D.D.E. sur le danger occasionné par ces inondations.

Ses services viennent de nous confirmer que ces inondations du carrefour du ^{C2} C4 et de la D93 ont pour origine les eaux de plaine en provenance du territoire de votre commune.

Il vous appartient donc, avec le concours de la Direction Départementale de l'Agriculture, et du Conseil Général gestionnaire du circuit routier hors agglomération, de mettre sur pied une réunion de travail afin de rechercher une solution durable à cette situation.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Responsable Protection Juridique

D. FEUILLET

W



Dokter
9.11.15

Deferi
7-1-19

M MME GODART Yves

21 Rue de BEAUVAIS

60000 FROCOURT

Tel :03.60.29.37.24

Port : 07.66.87.75.45

Email : ygodart@laposte.net

MAIRIE DE FROCOURT

Mme LECLERE Jacqueline

Commissaire enquêteur du PLU

17 Rue du Moulin

60000 FROCOURT

OBJET : Projet du PLU

Avis d'enquête publique

Mme La Commissaire

Concernant le plan local d'urbanisme de la commune de FROCOURT, je me permets également d'attirer votre attention sur les problèmes récurrents d'inondations sur la parcelle N° 83 du plan cadastral de la commune.

Je suis en total accord avec les documents et arguments que M LEFEBRE PIERRE habitant au 22 de la rue de BEAUVAIS vous a fournis .

Nous habitons en face de leur maison et le 21 janvier 2018, des pluies importantes ont entraîné une inondation, les eaux ont traversé tout le terrain de M LEFEBVRE pour ensuite traverser la route et entrer dans notre propriété entrant dans notre pièce de vie, notre cuisine, notre salle de bain et notre buanderie (voir photos jointes au dossier)

Suite à cette inondation, j'ai fait une déclaration de sinistre auprès de ma compagnie d'assurances LA BANQUE POSTALE Assurances IARD N° contrat NH 113525102 N° du sinistre 2018/M/105571

Il est certain que si des travaux importants ne sont pas effectués, ce problème sera plus important avec la construction de maisons sur cette parcelle N°83 du plan cadastral.


Delci 7.1.19

Dans la situation actuelle, je pense que cette parcelle n'est pas constructible

Espérant que vous voudrez bien tenir compte de ces observations, recevez Me la commissaire nos salutations distinguées

A FROCOURT le 03 janvier 2019

M GODART Yves

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yves Godart', is written over the typed name. The signature is stylized and somewhat abstract, with a large loop at the end.

De la 7-1-19

DEVIS ET
CONTRATS

INFORMATIONS
PERSONNELLES

SINISTRES

INFORMATIONS
UTILES

Suivi de sinistre

> DACIA DUSTER - N° de contrat : NA12244344

Date de survenance	Type/nature du sinistre	Responsabilité	N° de sinistre	Statut
11/08/2014	BDG	Non	2014/A/138776	CLOS

> Maison 60000 - N° de contrat : NH13525102

Date de survenance	Type/nature du sinistre	Responsabilité	N° de sinistre	Statut
23/01/2018	INON	Non	2018/M/105571	SS

Vos numéros utiles

Vous souhaitez obtenir une information, modifier votre contrat ou déclarer un sinistre? Un seul numéro, contactez le :

02 28 09 42 16*

En cas d'urgence, appelez votre assistance accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au :

01 45 16 43 85*

*coût d'un appel local depuis un poste fixe

Oufou
7.1.19

EAU VENANT DU C2

Traversant la parcelle n° 83

Puis la Propriété de M^{re} LEFEBVRE

Puis La route et ENTRANT

Dans notre Propriété.

Devin 7-1-19



Deffen 7.1.15



Decker 7.1-19



Delee 7-1-19

